



Conseil municipal du 7 novembre 2024

Compte rendu

Le Conseil municipal de Plougonven s'est réuni en mairie le jeudi 7 novembre 2024 à 19 h 30, en séance ordinaire, sous la présidence de Bernadette Auffret, Maire.

Motion de soutien à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO)

Le Conseil municipal a approuvé **à l'unanimité** une motion de soutien à l'UBO dont les formations sont reconnues au niveau international mais qui rencontre des difficultés financières susceptibles de limiter sa capacité à remplir ses missions de service public. Dans cette motion, les élus appellent l'État à rétablir une équité de financement entre les universités, en mettant fin aux inégalités de dotation par étudiant et s'engagent à travailler aux côtés de l'UBO pour défendre ses intérêts et promouvoir son développement.

Convention d'adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) avec HEOL

À l'unanimité, le Conseil municipal a décidé de renouveler pour trois ans la convention liant la commune à Heol, l'agence de l'énergie du Pays de Morlaix pour un service de Conseil en Energie Partagé (CEP). Le coût de cette prestation s'élèvera à 3 015 euros pour l'année 2024. Dans le cadre de cette convention, la commune bénéficiera notamment de bilans énergétiques, de conseils et d'un accompagnement technique.

Rapport d'activités 2023 du SDEF

Conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) a été communiqué au Conseil municipal.

Adhésion au groupement de commandes CANUT

Afin de remédier aux dysfonctionnements des lignes téléphoniques de la mairie, le Conseil municipal a décidé **à l'unanimité** d'adhérer à La Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT) dont les services semblent être de nature à répondre aux besoins des services de la mairie pour un coût intéressant.

Territoire numérique éducatif : projet du groupe scolaire Albert-Larher

Le projet présenté par les enseignants du groupe scolaire Albert-Larher dans le cadre du dispositif TNE (territoire numérique éducatif) a été approuvé à l'unanimité. L'investissement, évalué à 9000 € sera subventionné à hauteur de 70 % par l'État.

Morlaix Communauté : approbation du rapport de la CLECT

Invité à adopter le rapport du 17 septembre 2024 de la commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Morlaix Communauté, le Conseil municipal a validé **à l'unanimité** l'évaluation des charges liées au transfert des équipements suivants des communes vers la communauté d'agglomération : le Théâtre du Pays de Morlaix, le pôle Culturel du Roudour, Langolvas (y compris la halle Jézéquel), le musée des Jacobins et ses annexes, le centre aquatique de Plouigneau et les piscines de la Boissière et de Pleyber-Christ.

Demande de versement d'une contribution financière de Diwan Montroulez

Le Conseil municipal a débattu de la demande de participation financière de l'école Diwan de Morlaix où sont actuellement scolarisés cinq enfants de la commune. Bien que favorables au travail des écoles Diwan, les élus ont déploré l'obligation faite par la loi Mollac qui impose aux communes de financer des écoles privées situées dans une autre commune. Le Conseil municipal a décidé, **à la majorité**, de proposer à l'école Diwan le versement d'une participation financière équivalente au forfait versé aux écoles de la commune.